Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 144 (2023)

Heft: 7

Rubrik: Insolite

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une belle sortie

Je rentre de la sortie organisée par la Section du Nord Vaudois, visite au rucher de Peyres-Possens de notre ami Gérald Moret d'Ogens, apiculteur chevronné. *Couronnement* de la journée (nous sommes le 6 mai): découverte de sa ruche tournante. Eh oui! un apiculteur = une idée, dix apiculteurs = dix idées... Mais lui, son idée il l'a réalisée.

Une sacrée invention, après plus de cinquante ans d'apiculture, j'en suis tombé sur le... talus. Voici comment en deux mots cela fonctionne:

- Une ruche Dadant 12 cadres est transformée afin de recevoir un tambour supportant un maximum de 9 cadres d'un diamètre de 60 cm.
- Un moteur de 12 volts impose au tambour une rotation de 8 à 10° chaque heure.





Ce système de rotation modifie sans cesse le point précis où la femelle varroa dépose ses œufs dans l'alvéole, de ce fait, la reproduction n'est plus possible, il en va de même pour la reproduction des reines (pas d'essaims).

Je ne saurais que dire MERCI à mon ami Gérald de cette belle journée qui bien sûr s'est terminée par une agape préparée par sa diligente épouse.

Encore merci, J.-P. Cochard

Une invention hongroise qui n'a pas encore fait ses preuves

La ruche tournante est un concept inventé et commercialisé en Hongrie: c'est la ruche Kônya du nom de son « père » Lajos Konya. Une étude scientifique de petite envergure à ce sujet a été présentée en 2006 lors du congrès EurBee par la Dr Pia Aumeier et son équipe. Les essais menés n'ont pas permis de montrer d'effet sur la reproduction du varroa, en revanche un effet sur les cellules royales a pu être observé. Il serait intéressant de mener d'autres expériences, de plus grande ampleur.

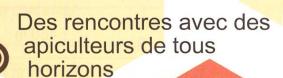
Isaline Bise

Référence: Aumeier P., Kirchner W.H., Liebig G., 2006. Topsy-turvy brood combs — Impact on population dynamics of honey bees (Apis mellifera L.) and Varroa destructor. In: EurBee, Proceedings of the Second European Conference of Apidology 2006, p. 46.



Des apiculteurs hautement qualifiés avec une certification reconnue au niveau fédéral

Le niveau de formation le plus élevé de toute la Suisse



BREVET FEDERAL D'APICULTEUR-TRICE

La formation suisse d'apiculteur-trice ouvre une nouvelle classe pour la fin 2023. Les cours ont lieu dans les cantons de Vaud, Valais et Fribourg.

Module 1.1	La vie des abeilles et leur environnement	24.11.23 - 26.11.23
Module 1.2		12.04.24 - 14.04.24
Module 2.1	Conduite du rucher	07.06.24 - 09.06.24
Module 2.2		22.11.24 - 24.11.24
Module 3.1	Les produits apicoles	07.03.25 - 09.03.25
Module 3.2		12.09.25 - 14.09.25
Module 4.1	Elevage, développement et création de colonies	07.11.25 - 09.11.25
Module 4.2	création de colonies	29.05.26 - 31.05.26
Module 5.1	Santé des abeilles	11.09.26 - 13.09.26
Module 5.2		23.10.26 - 25.10.26

Les conditions suivantes sont requises pour participer au programme:

- Vous êtes prêts à suivre entièrement la formation et à investir de votre temps libre
- Vous avez une formation de base ou une longue expérience
- Vous avez vos propres colonies depuis au moins trois ans
- · Vous avez achevé une formation professionnelle

Plus d'informations sur www.abeilles.ch/apiculture/formation

